



LA CFDT DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

CCP DES PERSONNELS DE DIRECTION

Choisir le Sgen-CFDT, c'est agir pour transformer

Les établissements doivent s'adapter aux besoins individuels de tous les apprenants et les conduire vers un parcours de réussite.

Il faut faire évoluer les métiers de l'enseignement, de la formation et de l'éducation, de l'encadrement, de la recherche afin de donner du temps au travail d'équipe, à la démarche de projet et à l'innovation. Ces évolutions doivent également améliorer les conditions de travail, le respect des personnels et de leur statut ou statut d'emploi de direction qui doit évoluer vers un statut de corps.

Le Sgen-CFDT participe à la transformation de la société et s'engage dans le projet agro-écologique en contribuant à l'invention d'un nouveau cadre de formation des acteurs de l'agriculture.

Le Sgen au sein de la CFDT porte un syndicalisme de dialogue fondé sur l'écoute, la proposition, la négociation.

Le Sgen-CFDT agit pour défendre et développer le service public, porteur de solidarité et de l'intérêt général.

Le Sgen-CFDT est le seul syndicat qui prend en compte les problématiques communes à l'ensemble des métiers en dehors de tout corporatisme.

www.sgen.cfdt.fr

Le 5 avril je vote Sgen-Cfdt !

► par correspondance pour ma CCP



Notre carrière, notre parcours professionnel

- **Valoriser** par une prime spécifique la prise de fonction sur des établissements reconnus en difficulté
- **Modifier** le statut d'emploi pour faciliter les évolutions et changements de carrière dans les fonctions publiques (seconde carrière) ; par la validation des acquis de l'expérience et l'accès ou le rattachement à un statut de corps
- **Atteindre** la parité avec les fonctions équivalentes des autres ministères
- **Garantir** l'égalité hommes-femmes dans les parcours de carrière
- **Reconnaître** les spécificités des diverses fonctions de direction

Nos conditions de travail

- **Disposer d'équipes de direction complètes** intégrant systématiquement un poste D04 (directeur adjoint chargé du développement)
- **Prendre obligatoirement en compte l'expertise des directeurs et directrices** d'EPL dans le processus de mobilité afin de garantir cohésion et efficacité des équipes de direction ; maintenir l'avis circonstancié du supérieur hiérarchique dans le dossier de mutation
- **Prévenir les risques psychosociaux** par la mise en place d'espaces de dialogue spécifiques **aux personnels de direction**
- **Accompagner les personnels de direction en difficulté** en engageant des procédures de soutien et de conseil par les pairs
- **Exiger de vrais entretiens de gestion** ainsi que des dotations d'objectifs sur l'organisation et la structure des services administratifs

Notre action pour vous accompagner et vous défendre

Le Sgen-CFDT a obtenu des résultats depuis 2010 ...

- Corrections d'affectations injustes ou mal négociées
- Réforme du régime indemnitaire (mise en place de l'IF2R)
- Projet de note de service d'accompagnement des directions en difficulté
- Mise en place d'un rapport sur la parité femmes-hommes
- Mise à jour du classement des EPL

... et continuera d'exiger de la DGER

- Une formation initiale et continue renforcée
- Une meilleure valorisation de la fonction de direction
- Un diagnostic négocié et partagé du mouvement en amont des CCP
- Une meilleure transparence des opérations de mouvement et de promotion qui garantisse l'équité, soit efficace et combatte le clientélisme
- Un véritable dialogue social avec les représentant(e)s élu(e)s

Notre projet pour l'enseignement agricole public

- **Conforter l'autonomie des EPL par une contractualisation** des moyens et des dotations sur la base des projets des établissements
- **Favoriser dans chaque EPL l'émergence d'un projet éducatif global**, transversal à tous les centres pour répondre à l'évolution de nos publics et développer la co-éducation
- **Redéfinir les métiers** (enseignement, formation, éducation) pour mieux enseigner aujourd'hui, prendre en compte l'ensemble des tâches, missions, services et développer la formation au numérique
- **Développer les expérimentations pédagogiques innovantes** et l'accès au numérique éducatif et professionnel, contractualisés par des plans pluriannuels de dotation (DGH et moyens financiers)
- **Consolider le rôle d'outil pédagogique des exploitations** et ateliers technologiques au sein des projets d'établissement pour mieux répondre aux missions pédagogiques des EPL et au tournant agro-écologique
- **Impliquer les Régions** dans le financement des EA/ATau même niveau que les plateaux techniques des LP de l'Education Nationale
- **Ambitionner une réussite du plus grand nombre** en utilisant mieux la polyvalence de nos EPL par le développement, du CAPA au BTSA, des parcours de formation individualisés et modulaires, de la mixité des publics

**Le Sgen-CFDT s'engage
avec les personnels de direction d'EPLEFPA
pour un exercice serein du métier**

Obtenir une véritable reconnaissance du travail des personnels et une amélioration de leurs conditions d'exercice

- **Les CAP et CCP sont consultés sur la gestion individuelle des carrières** des personnels. Les élus du Sgen-CFDT y interviennent pour contrôler les décisions de l'administration, défendre les collègues et faire évoluer les textes et règlements.
- **En élisant des représentants CFDT, vous faites le choix d'une organisation inter catégorielle**, premier syndicat en nombre d'adhérents, second syndicat dans l'ensemble de la Fonction publique et qui sait se faire entendre dans le cadre de négociations fondamentales pour l'avenir de nos métiers.

